



Philippe FAIT
Député du Pas-de-Calais
Conseiller départemental
Canton d'Étaples-sur-mer

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Monsieur Emmanuel Macron
Président de la République
Palais de l'Élysée
55 rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 PARIS

Paris, le mercredi 7 mai 2025

Objet: Conférence des Nations Unies sur l'Océan - Juin 2025

Monsieur le Président de la République,

Alors que la France s'apprête à accueillir à Nice la prochaine Conférence des Nations Unies sur l'Océan, nous souhaitons appeler votre attention sur un enjeu majeur pour les territoires côtiers : la nécessaire prise en compte du secteur de la pêche dans les grandes orientations internationales en matière de protection marine.

Élus des territoires littoraux, dont l'histoire, l'économie et l'identité sont étroitement liées à la mer, nous sommes au quotidien aux côtés de ces femmes et de ces hommes qui vivent de la pêche artisanale, côtière, familiale – une activité qui structure encore aujourd'hui la vie de nombreux ports français.

Ces professionnels, confrontés à des difficultés multiples, regardent avec une inquiétude très forte les perspectives d'interdiction totale de chalutage dans les aires marines protégées, décidées sans réelle concertation, ni évaluation d'impact sur les activités humaines.

Pour beaucoup, ces mesures marquent progressivement la fin de la pêche française, pourtant essentielle à notre souveraineté alimentaire, tant au niveau national qu'europpéen. Cela crée une distorsion de concurrence inacceptable au profit de produits importés depuis des pays non communautaires, où les normes écologiques et sociales sont bien moindres, voire inexistantes.

Dans ce contexte déjà tendu, les campagnes menées par certaines organisations non gouvernementales à l'encontre du monde de la pêche sont devenues particulièrement violentes. L'agressivité de certains propos, les accusations infondées, la mise à l'index de plusieurs milliers de navires sur la base de critères opaques, ainsi que les pressions exercées sur les distributeurs pour interdire la vente de poissons issus de nos criées, ont profondément choqué. Nous tenons à dénoncer fermement ces attaques, qui stigmatisent des professionnels dont l'engagement pour une pêche durable, contrôlée, encadrée et règlementée n'a jamais été aussi fort.

.../...

Il ne saurait être question de remettre en cause les impératifs de préservation de la biodiversité, et les pêcheurs eux-mêmes en sont aujourd'hui des acteurs engagés. Mais une protection efficace ne peut se faire contre ceux qui vivent de la mer : elle doit se faire avec eux. Le tissu économique, les savoir-faire, les pratiques raisonnées, l'ancrage territorial : tout cela mérite d'être pleinement intégré dans les choix à venir.

Aussi, à l'heure où le regard du monde se tournera vers la France à l'occasion de cette grande conférence internationale, nous vous invitons solennellement à porter une parole d'équilibre et de responsabilité. Il ne s'agirait pas que notre pays se félicite de nouvelles mesures de protection qui, à défaut d'associer les premiers concernés, pourraient contribuer à l'effacement progressif de toute une activité. Une activité qui, pourtant, participe pleinement à la durabilité, à la souveraineté alimentaire et à la vitalité de nos territoires.

Nous nous tenons à votre disposition, avec les représentants professionnels, pour contribuer à ce dialogue indispensable entre écologie, économie et équité.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président de la République, à l'assurance de notre haute considération.

Mme. POUSSIER-WINSBACK Marie-Agnès, Députée

M. BALANANT Erwan, Député

M. TRAVERT Stéphane, Député

M. BOTHOREL Eric, Député

M. BRARD Jean Michel, Député

M. PAHUN Jimmy, Député

M. LENORMAND Stéphane, Député

M. LE GAC Didier, Député

M. BOUYX Bertrand, Député

M. JACQUES Jean-Michel, Député

Mme. SANQUER Nicoles, Députée

Mme. MELCHIOR Graziella, Députée

M. SERTIN Freddy, Député

M. SORRE Bertrand, Député

Mme. TANGUY Liliana, Députée

Philippe FAIT

Député du Pas-de-Calais

Conseiller départemental